

Pour une stratégie fourragère au service de votre élevage !

La troisième campagne du bulletin fourrage est lancée

Afin de vous accompagner pour optimiser la gestion de vos prairies, de leur implantation à l'alimentation de votre troupeau, la Maison de l'Elevage du Gers, en partenariat avec les services "fourrage" des Chambres d'Agriculture de Midi-Pyrénées, vous propose des rendez-vous réguliers sous forme de bulletins de situation d'alerte et d'informations techniques aux périodes stratégiques d'évolution de la pousse de l'herbe entre mars et juin.

Dans ces bulletins vous retrouverez chaque semaine l'évolution des données météo (cumul des températures et pluviométrie) des 6 stations locales du réseau Météo France réparties dans le département.

Comment recevoir gratuitement le bulletin régulier Herbe et Fourrage ?

- Consultable sur le site internet de la Chambre d'Agriculture du Gers : <http://www.gers-chambagri.com/>
- Vous pouvez aussi le recevoir par e-mail en nous communiquant vos coordonnées (nom, adresse, n° exploitation...) et votre adresse internet à Maison de l'Elevage, route de Mirande, BP 70161, 32003 AUCH Cedex - E-mail : ede32@gers.chambagri.fr - Tél : 05.62.61.79.60 - Fax : 05.62.61.80.39

La mise à l'herbe : Un moment clé de la saison de pâturage

Pour offrir aux animaux de l'herbe à l'optimum de sa qualité et éviter de se faire déborder par la suite, la mise à l'herbe doit être faite maintenant et sur tout type de prairie (temporaire, permanente précoce et même tardive). Il ne reste que quelques jours pour déprimer les parcelles de fauche, ce qui permet d'augmenter l'herbe disponible en ce début de saison, mais aussi de réaliser une action bénéfique pour le foin à venir (densité du couvert et décalage de la pousse des exploitations par fauche). Attention toutefois de ne pas faire déprimer trop longtemps au-delà de 500° jours pour ne pas compromettre la quantité de foin récoltée par la suite.

- Déprimer les parcelles destinées à la fauche, afin de décaler légèrement la période d'exploitation sans conséquence sur le rendement tout en optimisant la qualité du foin.
- Etaler la pousse de l'herbe pour la période de plein pâturage.
- Valoriser une herbe de bonne qualité et très digestible en économisant les stocks et les concentrés.

DÉPRIMAGE OU ÉTÊTAGE

Le déprimage est une technique de pâture qui vise à exploiter l'herbe avant que l'apex de la plante se trouve à 5 cm du sol (on parle alors de stade épis 5 cm).

Lors d'un déprimage, les animaux pâturent mais ne prélèvent pas l'épi de la plante, l'épiaison n'est donc pas compromise.

Le déprimage permet de décaler légèrement la pousse de l'herbe des parcelles concernées et de favoriser le tallage des graminées, en améliorant ainsi la qualité des fourrages produits lors de la repousse.

En cas de fauche tardive, le déprimage permet de diminuer les pertes par sénescence du fourrage récolté sans compromettre sa qualité.

Le déprimage ne doit pas être confondu avec l'étêtage, au cours duquel l'apex est prélevé par les animaux. La repousse sera alors essentiellement feuillue. Il interviendra sur les parcelles précoces quand les animaux les pacageront au-delà des 500° jour.

UNE TRANSITION À BIEN NÉGOCIER

L'herbe de printemps est très appétente, de très bonne valeur alimentaire, mais sa fibrosité est insuffisante, d'où la nécessité de prendre quelques précautions simples qui permettent de diminuer les risques :

- Faire une transition alimentaire sur 2 à 3 semaines afin de laisser le temps aux micro-organismes à dominante cellulolytique de se développer, avec une diminution progressive de la ration hivernale.
- Une durée de pâturage de 2 à 3 heures par beau temps, la première semaine, durée augmentée progressivement par la suite.
- Les animaux seront d'abord sortis l'après-midi, la panse pleine. Leur laisser du foin disponible à volonté pour ralentir le transit intestinal.

• Quelques jours avant la mise à l'herbe, veillez à distribuer aux animaux du minéral riche en magnésium (8 %) ou apporter 50 g de chlorure de magnésium par jour et par animal dans l'eau de boisson.

• Choisir une parcelle de préférence avec une flore variée, peu ou pas fertilisée avant le passage des animaux.

Réussir sa saison de pâturage c'est garder des performances animales optimales et une prairie productive et en bon état. Cela impose de respecter quelques règles qui ne sont pas toujours évidentes à mettre en oeuvre, compte tenu des conditions météo.

Une erreur courante consiste à lâcher le bétail tardivement, par crainte de manquer d'herbe ou de voir le mauvais temps revenir en sortant les animaux trop tôt.

Attendre que l'herbe soit suffisamment haute pour démarrer sa saison de pâturage aura pour conséquence de se faire dépasser par la pousse lorsqu'elle sera explosive, d'entrer trop tardivement dans les parcelles suivantes et donc, de gaspiller l'herbe disponible par refus et piétinement. Une erreur d'exploitation de ce type se répercute sur toute la saison de pâturage, voire sur les suivantes.

Il est donc primordial de sortir le bétail le plus tôt possible, dès que les conditions climatiques le permettent. Si la portance des sols est limite, on commencera par lâcher les lots de génisses qui marquent moins le sol que les vaches adultes.

Ce pâturage précoce, qui est en fait un "pré-pâturage" à effectuer assez rapidement sur plusieurs parcelles, présente de nombreux avantages :

- Assurer une transition alimentaire avec la ration hivernale : l'herbe de printemps contient davantage de sucres solubles et de matières azotées qu'une ration hivernale, mais beaucoup moins de matières sèches. Pour pouvoir bien l'assimiler, cela demande une adaptation de la flore de la panse des ruminants durant environ 3 semaines.
- Nettoyer les parcelles avant la pleine pousse (diverses feuilles et touffes de graminées qui ne sont pas encore trop dures pour être pâturées) et favoriser les légumineuses qui sont des plantes de lumière.
- Permettre aussi la densification du gazon, grâce au tallage des graminées et améliorer la qualité du fourrage en favorisant la végétation des repousses plus courtes en tiges et plus feuillues.

Les sommes de températures : A quoi ça sert ?

La pousse de l'herbe dépend de plusieurs facteurs : disponibilité en eau et en éléments minéraux, rayonnement et durée du jour, hauteur d'herbe restant de l'exploitation précédente... Mais ce sont surtout les températures, en situation non limitantes pour les autres facteurs (donc

plutôt au printemps), qui expliquent la pousse de l'herbe.

On connaît, en fonction du type d'espèces présentes, les sommes de températures optimales pour intervenir sur les prairies (premières fertilisations, mise à l'herbe, arrêt

du déprimage, cycle de pâturage, fauche...).

Pour les calculer, on additionne les températures moyennes (maxi + mini / 2) de chaque journée depuis le 1^{er} février avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C.

Exploitation des prairies et sommes des températures

	Prairies temporaires précoces (ray grass...)	Prairies temporaires (dactyle, fêtuques...) Prairies permanentes fertiles et précoces	Prairies permanentes tardives
Mise à l'herbe (départ en végétation)	250° jour (début mars)	300° jour (mi-mars)	400° jour (fin mars)
Fin déprimage (parcelles de fauche)	500° jour (début avril)	500° jour (début avril)	800° jour (fin avril)
Début épiaison (ensilage - enrubannage foin précoce)	750° jour (mi-avril)	800° jour (fin avril)	1 200° jour (fin mai)
Floraison (foin tardif)	900° jour (début mai)	1 200° jour (fin mai)	1 600° jour (mi-juin)

Au 22 mars 2015	Somme de température (°C jour)		Date prévisionnelle	
	2015	2014	Mise à l'herbe	Fin déprimage
Auch	359	427	27 mars	06 avril
Condom	372	464	25 mars	04 avril
Lahas	365	445	26 mars	05 avril
Le Houga	358	461	27 mars	06 avril
Mauroux	376	469	25 mars	04 avril
Peyrusse Grande	369	449	26 mars	05 avril

Afin de vous aider à anticiper les interventions sur les prairies, les périodes prévisionnelles sont déterminées à l'aide des moyennes des années précédentes.

Vous les verrez s'affiner et se préciser au fur et à mesure que les données réelles de l'année seront disponibles et consultables dans le bulletin Herbe et Fourrage sur le site Internet de la Chambre d'agriculture : <http://www.gers-chambagri.com/> ou envoyé par mail chaque semaine à votre demande.

Contact :
Maison de l'Elevage au
05.62.61.79.60



Parage bovins
Christian AGUT
06.75.55.94.53